

## Avortement : le Texas a intenté une action en justice contre l'administration Biden

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 11 février 2023

Source [Le Salon Beige] : Le 7 février, le Texas [a intenté une action en justice](#) devant le tribunal de district des Etats-Unis pour le district ouest du Texas, contre l'administration Biden, en réaction à une directive du 13 juillet 2022 exigeant des pharmacies, « *en vertu des lois fédérales sur les droits civils* », qu'elles fournissent des pilules abortives sous peine de perdre les fonds *Medicaid* et *Medicare*.

Cette directive concerne environ 60 000 pharmacies aux Etats-Unis.

Cette tentative du ministère américain de la santé et des services sociaux (HHS) « *d'imposer par décret un droit fédéral à l'avortement* » a été déclarée illégale par le procureur général du Texas, Ken Paxton. Il rappelle que les

« protections antidiscriminatoires du titre IX n'obligent pas les entreprises à fournir des avortements, mais protègent au contraire toute personne ou entité contre l'obligation de contribuer à la fourniture d'avortements ».

Il souligne le fait que, désormais, ce sont les Etats qui ont le pouvoir décider de la loi sur l'avortement. La directive irait donc à l'encontre de la décision Dobbs en imposant au niveau fédéral la fourniture de produits provoquant l'avortement.

De son côté, Joe Biden a annoncé le même jour qu'il opposerait son veto à « *toute interdiction fédérale du droit à l'avortement* ».

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

11/02/2023 01:00